

## SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un septembre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 20h00 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers                    EN EXERCICE : 14  
    PRÉSENTS: 11  
    VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 15 septembre 2018

**PRÉSENTS** : Sylvain DURIN, Gilles CHAMPOMIER, Christian TABARDIN, Gilles BOTTINI, Cécile ROUMY, Nathalie MILLER, Josette MOULY, Stéphane BOURNAT, Henri BIDET, Didier BOURNAT, Kors HEUVELMAN

**ABSENTS EXCUSÉS** : Aurélie MOULIER a donné procuration à Josette MOULY, David DEFRETIERE a donné procuration à Didier BOURNAT, Evelyne DUBOST a donné procuration à Sylvain DURIN.

Josette MOULY est nommée secrétaire de séance

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 6 juillet 2018.

Le Maire demande une modification de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter quatre points : *Le choix de l'entreprise pour le bloc sanitaire au camping, le choix de l'entreprise et du montant des travaux pour les abatsons de l'église, l'acceptation du chèque de remboursement du bris de glace et l'augmentation du prix du jeton de la machine à laver au camping.*

### **1 – CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier reçu par l'agent concerné l'informant de son admission à l'examen d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe en date du 17 juillet dernier et sollicitant l'avancement de grade. L'agent donne toujours entière satisfaction à la collectivité.

Il est proposé la création du poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe pour l'agent concerné.

VOTE POUR : 14

### **2 – PAB : DEMANDE DE SUBVENTION PLAN EN FAVEUR DE LA RURALITE.**

Mr le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, que par délibération du 6 juillet 2018, le conseil municipal a approuvé la tranche de travaux du PAB (« requalification de l'entrée du bourg et l'aménagement du bourg ») pour un montant de 145 909 euros HT.

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées. Monsieur le Maire fait part de la possibilité d'une nouvelle subvention du conseil régional, au titre du Plan en Faveur de la Ruralité.

Il est proposé d'en faire la demande et de valider le nouveau plan de financement.

VOTE POUR : 14

### **3 – LOCATION PLAN D'EAU par le CE ROCKWOOL ISOLATION.**

Monsieur le Maire rappelle la demande de location du plan d'eau par le comité d'entreprise de l'usine ROCKWOOL pour l'organisation d'un enduro de pêche. Il est proposé un tarif de location à hauteur de 800€.

VOTE POUR : 14

### **4 – CHOIX DES PRESTATAIRES ET DU MONTANT DES TRAVAUX pour LE DIAGNOSTIC DES DRAINS DU BARRAGE.**

Suite au rapport de la Visite Technique Approfondie effectué par le bureau d'étude SOMIVAL et les préconisations qui en découlent pour la mise en conformité de la digue du barrage, il est proposé de faire en priorité la préconisation n° 2018-2 « Etablir un diagnostic des drains ». Pour cette opération un devis de la SEMERAP à hauteur de 1708.52€ HT pour l'hydro-curage et l'établissement des plans des drains suite à l'inspection par caméra a été établi. Ce devis est susceptible d'être modifié en fonction du temps réellement réalisé.

Il est proposé d'accepter le devis afin de réaliser cette préconisation.

VOTE POUR : 14

#### **4 bis – CHOIX DES PRESTATAIRES ET DU MONTANT DES TRAVAUX pour LE DIAGNOSTIQUE DES DRAINS DU BARRAGE.**

Suite au rapport de la Visite Technique Approfondie effectué par le bureau d'étude SOMIVAL et les préconisations qui en découle pour la mise en conformité de la digue du barrage. Il est proposé de faire en priorité la préconisation n° 2018-2 « Etablir un diagnostic des drains ». Pour cette opération un devis pour le suivi des travaux par le bureau d'étude SOMIVAL a un coût de 1150€ HT.

Il est proposé d'accepter le devis afin de réaliser ce suivi.

VOTE POUR : 14

#### **5 – DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS : CHOIX DU PRESTATAIRE.**

Suite au décret du 25 mars 2016 puis du plan de transformation numérique de la commande publique, la dématérialisation de l'ensemble de la procédure de passation des marchés publics de plus de 25000€ HT devient obligatoire à compter du 01 octobre 2018. Monsieur le Maire informe, les membres du conseil, que la communauté de communes du pays de St Eloy et le SMADC ont proposé ce même service.

Il est proposé d'adhérer à la plateforme de dématérialisation du SMADC.

VOTE POUR : 14

#### **6 – FREDON : NOMINATION DU REFERENT POUR LA LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE.**

Monsieur le Maire rappelle, aux membres du conseil, la nécessité d'un référent communal pour le plan d'action relatif à la lutte contre le campagnol terrestre

Il est proposé de désigner :

- délégué titulaire : Stéphane BOURNAT

VOTE POUR : 14

#### **7 – CLIC : NOMINATION DU REFERENT SENIORS.**

Monsieur le Maire rappelle, aux membres du conseil, la nécessité de nommer un référent communal auprès du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Riom

Il est proposé de désigner :

- délégué titulaire : Gilles CHAMPOMIER

VOTE POUR : 14

#### **8 – CHOIX DU PRESTATAIRE ET DU MONTANT POUR LE BLOC SANITAIRE DU CAMPING.**

Pour la réalisation du bloc sanitaire du camping, des devis de l'entreprise KIT VULCAIN pour un montant de 57 559€ HT et un de l'entreprise MODULE SERVICE pour un montant de 68 030€ HT sont présentés.

Il est proposé aux membres du Conseil d'accepter l'offre de prix de l'entreprise KIT VULCAIN.

VOTE POUR : 14

#### **9 – ACCEPTATION DU CHEQUE DE REMBOURSEMENT DE GROUPAMA**

Suite à la déclaration de sinistre concernant un bris de glace, Groupama propose le chèque de remboursement de ce sinistre pour un montant de 289.17€. Il est proposé l'encaissement de ce chèque.

VOTE POUR : 14

#### **10 – AUGMENTATION DU PRIX DU JETON DE MACHINE A LAVER AU CAMPING.**

Suite au remplacement de la machine à laver, de taille plus importante que l'ancienne, il est proposé l'augmentation du prix du jeton à 4€ à compter du 01 janvier 2019 au lieu de 2€50 actuellement.

VOTE POUR : 14

#### **11 – CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA RENOVATION DES ABAT-SONS de L'EGLISE**

Après présentation des devis l'entreprise DECO GALVA concernant le thermo-laquage pour un montant de 2914.20€ HT

Il est proposé aux membres du Conseil d'accepter l'offre de prix de l'entreprise DECO GALVA pour le thermo-laquage pour un montant de 2914.20€ HT

VOTE POUR : 14

## QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Une visite réglementaire à effectuer par la DREAL est prévue le 16 octobre 2018. Pour rappel au conseil municipal, les 3 missions de la SOMIVAL sont :
  - ✚ Mission 1 : Visite technique approfondie
  - ✚ Mission 2 : Assistance au nettoyage des drains.
  - ✚ Mission 3 : Assistance à la visite d'inspection DREAL (non obligatoire)
- ✚ L'achat du terrain n°3 pour Mme LIBERT est à l'arrêt pour le moment car elle n'arrive pas à vendre son terrain actuel. Un rappel des prises de contact concernant le lotissement est fait. Les prises de contact restant plus importantes qu'auparavant.
- ✚ Les travaux prévus sur la RD987 seront financés à hauteur de 9 000€ par le conseil départemental.
- ✚ Les cyanobactéries du plan d'eau sont restées pour la saison estivale dans des normes acceptables sauf pour la dernière semaine du mois d'août. Un arrêté de baignade ayant été pris, une nouvelle analyse début septembre a été demandée et a permis la levée de cet arrêté. L'évolution du prix des analyses effectuées sur le plan d'eau est liée à la périodicité des analyses (1 fois par quinzaine quand valeur acceptable et 1 fois par semaine quand les valeurs sont limites).
- ✚ Un rappel des soucis au sujet des camping-cars a conduit à prendre un arrêté de stationnement des camping-cars limité à la journée. Pour la nuit, ils doivent se rendre sur un emplacement au camping.
- ✚ Le comité départemental olympique et sportif du puy de dôme a mis en place une pétition suite aux importantes coupes budgétaires. Elle peut être consultée et signée, à partir du 21 septembre 2018, sur le site franceolympique.com
- ✚ Un dépôt d'amiante est prévu le 23 novembre 2018 à St Eloy les Mines.
- ✚ Le 14 septembre 2018, une réunion s'est tenue pour un exercice PPI du barrage des fades et de la disposition ORSEC risques inondations avec tous les services (pompiers, DREAL, communes...) Cet exercice aura lieu le jeudi 11 octobre 2018 .
- ✚ Le commandant MASSART, chef de gendarmerie de St Eloy les Mines, a rejoint la brigade de Courpière.
- ✚ Le départ en retraite de Mr DUBOST Serge de la SEMERAP a été salué par Mr le Maire pour sa carrière exemplaire et sa grande connaissance de la commune.
- ✚ Concernant la téléphonie mobile une réunion s'est tenue à Youx. L'annonce d'une couverture mobile sur les zones touristiques est privilégiée puis sur les zones blanches. Au départ l'installation prévue sur le lieu dit « Les Capitraux » mais l'antenne serait plutôt installée sur le lieu dit « Les Bournats » après étude par drone de la zone. Chaque département ayant son propre fournisseur de téléphonie, le choix serait porté sur Bouygues Télécom.
- ✚ Toutes les festivités au cours de l'été se sont bien déroulées.
- ✚ Une réunion des Maires est prévue le 28 septembre 2018 à Youx. Une réunion AG des maires du PDD est prévue le 20 octobre 2018 à Clermont Ferrand. Une visite pour le patrimoine est prévue le 07 octobre 2018. Un concert est prévu le 21 octobre 2018 en faveur de la rénovation de l'église.
- ✚ Point sur le camping : Le bloc sanitaire est bien perçu, il est pratique. Seul des dalles béton devant les lavabos à vaisselle sont à prévoir. Une prise de contact a été faite afin de réduire le temps avant l'extinction des lumières. Il y a de plus en plus de demandes d'emplacements à l'année pour les caravanes. Il faudra donc mettre en place deux compteurs supplémentaires. La fréquentation en juillet est en nette baisse par rapport à l'an dernier. La progression du nombre de camping-cars, elle, est forte.
- ✚ Point sur l'Ecole : La rentrée s'est bien passée avec 33 élèves répartis en deux classes. Une nouvelle directrice Mme Catherine HEMERAY et une nouvelle maîtresse Mme Aurélie BRASSAC. La réunion avec les familles a eu lieu le lundi 17 septembre avec 3 nouvelles familles et 2 anciennes. Céline et Sandrine effectueront une formation intitulée « accompagnement éducatif dans le temps du repas à l'école » du lundi 01 octobre au 03 octobre 2018. Stéphanie effectuera une formation intitulée « accompagnement de la sieste à l'école maternelle » du 12 au 13 décembre 2018.
- ✚ Point sur l'Eglise : Les travaux ont commencé. La rosace a été enlevée par l'entreprise Clovis Vitrail. Le démontage des grilles à l'arrière des abat-sons est effectué. La mise en place de l'échafaudage est prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre. Un arrêté de circulation sera pris. Les dons à la fondation du patrimoine progressent doucement. Un article va paraître prochainement.
- ✚ Une réunion avec la gendarmerie de Riom a eu lieu. Il a été mis en évidence une baisse des délits à hauteur de 25% notamment des cambriolages suite au démantèlement d'un réseau de malfaiteurs. Les vols agricoles, eux, sont en augmentation (foins, carburant...) L'amélioration du contact avec la

population fait partie des enjeux de la gendarmerie avec la mise en place de rencontres publiques (marchés...). Une convention citoyenne existe et peut être mise en place entre les communes, les citoyens et le préfet. Un référent de gendarmerie existe et peut être consulté en prévention des délits sur les biens communaux.

✚ Point sur Voirie : Tous les travaux de voirie sont pratiquement terminés. Il est demandé une augmentation de budget au niveau de la voirie avant qu'elle ne se détériore trop et que le coût des réparations soit trop important.

✚ Le SMADC a fait un relevé et établit un rapport des zones humides, consultable en mairie.

Un tour de table est réalisé :

- ✓ L'action COCON 63 est reportée et concerne bien l'isolation des combles perdus ainsi que les rampants.
- ✓ Il a été relevé à plusieurs reprises une vitesse excessive des jeunes conducteurs dans la commune.
- ✓ Il est demandé à ce que la préparation du budget puisse se faire plus tôt dans l'année.
- ✓ Les fenêtres de la cantine laissent apparaître des fuites et la porte de secours arrière est en mauvais état. Des devis vont être demandés.
- ✓ La main courante au stade se déboîte, il faudrait prévoir de la sécuriser afin que les enfants ne se blessent pas.

La séance est levée à 22 h 50